

Évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Mise à jour d'études de donneurs faites dans le cadre de la première phase

ALLEMAGNE

Résumé Exécutif

Questions (Équipe principale de l'Évaluation, 20 avril 2010) :

1. Quels changements ont été proposés et apportés à la suite de la première phase de l'Évaluation ?
2. Est-ce que le Programme d'action d'Accra a donné un nouvel élan au processus de la DP et produit des résultats particuliers ?
3. Quels rapports sur la mise en œuvre de la DP ont été présentés devant des structures de responsabilisation nationales et internationales (avec exemplaires des rapports) ?

Réponse aux questions 1 et 2

On répond à ces deux questions en même temps étant donné que la coopération au développement de l'Allemagne a fait l'objet d'un processus de réforme continu, qui d'ailleurs se poursuit. Ce processus tient compte des recommandations formulées à la suite de l'examen par les pairs, mené par le **CAD en 2005**, de **l'Évaluation de la DP de 2008 (Phase 1)**, et répond aux nouveaux défis posés par le **Programme d'action d'Accra (PAA, 2008)**.

La première phase de l'Évaluation de la DP portait sur l'engagement (évalué comme étant élevé), les capacités (évaluées comme étant adaptées) et les mesures incitatives (évaluées comme étant une forte motivation intrinsèque). L'une des principales recommandations pour accroître les capacités et les mesures incitatives en faveur de l'efficacité de l'aide tant à

l'échelle organisationnelle qu'individuelle portait sur la nécessité de poursuivre les réformes afin de réduire la complexité institutionnelle de la coopération au développement de l'Allemagne et de décentraliser la prise de décision. Dans ce contexte, l'une des grandes réformes institutionnelles a consisté à fusionner trois organismes publics de développement, à savoir GTZ, DED et InWent. L'entente de fusionnement a été signée en décembre 2010. Depuis, la fusion des trois grandes agences de coopération technique en un seul organisme, le **Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)**, est en cours – ce qui va sensiblement contribuer à rationaliser l'appui de l'Allemagne au développement des capacités et aux autres formes de coopération technique et lui permettra de mieux répondre aux demandes des pays partenaires.

Après le PAA, un autre instrument important du processus de réformes a été le **Plan d'action de 2009 pour la mise en œuvre de la DP de 2005 et du PAA de 2008 pour améliorer l'efficacité de l'aide**, qui prévoit des mesures dans sept domaines d'action : appropriation et alignement; division du travail et complémentarité; prévisibilité et transparence; responsabilité, avec un effort particulier sur la participation de la société civile; engagement dans des États fragiles et en situation de conflit; coopération avec tous les protagonistes du développement; mesures incitatives et surveillance. La mise en œuvre de ce plan d'action est suivie en permanence.

En 2010, l'Allemagne a participé à un **examen par les pairs du CAD**. Avant cet examen, l'Allemagne a préparé un mémorandum en vue de l'examen par les pairs membres du CAD (2010, BMZ), dont un chapitre est consacré à l'« Efficacité de l'aide »

et une annexe au « Suivi de l'examen de l'Allemagne par les pairs membres du CAD de 2005 ». On y note que l'Allemagne a enregistré les progrès suivants au chapitre de la mise en œuvre du programme d'action sur l'efficacité de l'aide :

« Dans le cadre de sa politique de développement, l'Allemagne a établi un système de suivi des progrès pour chacun des indicateurs de la DP. D'importantes améliorations ont été enregistrées au regard d'un certain nombre d'indicateurs (développement des capacités dans le cadre d'approches-programmes ciblées, recours aux systèmes nationaux de passation de marchés; réduction du nombre de bureaux de projets n'étant pas intégrés dans les structures des partenaires; analyses nationales conjointes débattues entre les donateurs et faisant l'objet d'un travail de coordination). À l'échelle internationale, la coopération au développement de l'Allemagne dans son ensemble se classe dans la première moitié du classement de la ligue; pour huit des dix indicateurs, l'Allemagne se classe au-dessus de la moyenne internationale. » [Traduction]

On trouvera ci-dessous un court aperçu du soutien de l'Allemagne à la mise en œuvre du programme d'action pour améliorer l'efficacité de l'aide :

- L'Allemagne est active à l'échelle internationale puisque, par exemple, dans le contexte de l'OCDE, elle copréside le Pôle C du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (Aide transparente et responsable) et s'engage dans l'Équipe de travail sur la division du travail et la complémentarité. Dans le contexte de l'Union européenne (UE), elle copréside l'initiative de l'UE visant à accélérer la division du travail, et agit comme facilitateur national dans cinq des pays qui, sur une trentaine, reçoivent un appui en vertu de cette initiative;
- Au sein du **système allemand** de coopération au développement, une attention particulière, à commencer par une analyse des obstacles, est portée aux domaines où l'on n'a pas encore obtenu les résultats espérés dans le cadre du suivi de la DP. En ce qui a trait aux approches-programmes, le gouvernement allemand a élaboré une note d'orientation et mis au point des séances de formation à l'intention de son personnel. Dans son cadre stratégique sur le soutien budgétaire, qui date de la fin de 2008, l'Allemagne définit les critères d'admissibilité au soutien budgétaire, une modalité d'aide qui fait encore l'objet de débats controversés parmi les parlementaires et le public allemands. Un plan de déliement de l'aide a également été mis au point. Enfin, un énoncé de position sur l'utilisation des systèmes nationaux, insistant sur la nécessité d'adopter une approche graduelle, est en train d'être élaboré.
- De plus, les questions relatives à l'efficacité de l'aide ont été **intégrées** aux documents stratégiques et systèmes de notification, ainsi qu'aux objectifs annuels, aux systèmes de communication et de formation du Ministère

fédéral du développement et de la coopération économique, et à ses agences d'exécution;

- Au niveau des pays partenaires, l'Allemagne s'est appuyée sur son Plan d'action de 2009, pour élaborer près de 30 plans d'action nationaux visant à combler les lacunes signalées dans le suivi de la DP et à soutenir les priorités cernées dans le PAA. Ces plans sont suivis au niveau national. Les grands enjeux seront intégrés aux documents stratégiques sectoriels et nationaux lorsqu'ils feront l'objet d'une révision.

Pour ce qui est de l'avenir, la gestion du BMZ a défini l'**orientation stratégique** suivante : (Référence : **Mémoire national, 2010**) :

« Dans le cadre de ses activités de développement, l'Allemagne ne se limitera pas à tout juste mettre en œuvre le programme d'action (visant l'efficacité de l'aide). Le pays jouera plutôt un rôle proactif pour faire avancer le processus de Paris et d'Accra tant sur le plan politique que du point de vue du fond, et ses propres initiatives viendront enrichir le processus. On trouvera ci-dessous quatre exemples de ce que le gouvernement allemand compte faire :

- **Davantage d'efforts pour mobiliser les ressources nationales des pays partenaires. ...**
- *Dans le monde entier, l'aide est acheminée de manière fragmentée et cela entraîne des coûts opérationnels considérables tant pour les pays partenaires que pour les donateurs. Il suffirait de mieux **diviser le travail** entre les donateurs pour réduire le nombre d'interfaces et améliorer l'efficacité des processus de coordination de l'aide.*
- **Le soutien budgétaire** peut être un instrument efficace de coopération au développement si le gouvernement du pays partenaire coopère avec le Parlement pour prendre en charge les résultats. ...
- *Les décideurs allemands estiment que les fonds alloués aux pays partenaires doivent permettre d'obtenir des résultats en matière de développement. Par conséquent, les gouvernements des pays partenaires devraient être davantage tenus responsables de l'utilisation de ces fonds. »*
[Traduction]

Les résultats de l'examen par les pairs de 2010 sont mis à la disposition du public sur le site Web de l'OCDE (www.oecd.org/cad/examenspairs/allemande). Le chapitre 5 du rapport de l'examen par les pairs porte sur la performance de l'Allemagne en matière d'efficacité de l'aide et donne des pistes intéressantes quant à la manière dont l'Allemagne pourrait améliorer encore davantage l'efficacité de sa coopération au développement. De manière générale, le rapport souligne que l'Allemagne a « réalisé des progrès satisfaisants dans plusieurs domaines de sa coopération au développement » (Principaux

constats, p. 2) et « amélioré sa performance au regard de tous les principaux indicateurs inscrits dans la Déclaration de Paris » (Rapport complet, p. 21).

Réponse à la Question 3

En ce qui a trait à la responsabilité, l'Allemagne rend régulièrement des comptes à un grand nombre de structures de responsabilisation nationales et internationales :

- À l'intention des auditoires nationaux, et plus particulièrement du Parlement fédéral, le gouvernement fédéral publie régulièrement un rapport sur la politique du développement intitulé « *Entwicklungspolitischer Bericht der Bundesregierung* ». La prochaine version du rapport sortira au cours de la présente législature (2009-2013).
- De plus, le gouvernement a fait des présentations devant le comité du *Bundestag* allemand sur la Coopération économique et le développement (AWZ) avant et après le troisième Forum de haut niveau et en fera d'autres au sujet du quatrième Forum de haut niveau. De plus, à la demande du Parlement, le gouvernement fait des présentations exhaustives sur des sujets précis.
- En outre, depuis le troisième Forum de haut niveau, le BMZ a tenu deux réunions de haut niveau avec des **organisations de la société civile**, qui sont membres de l'association VENRO (*Verband Entwicklungspolitik Deutscher Nichtregierungsorganisationen*), sur le programme d'action en faveur de l'efficacité de l'aide, et a l'intention d'en organiser d'autres.
- À l'échelle européenne, l'Allemagne répond régulièrement au questionnaire dit « de Monterrey », qui contribue à l'élaboration du Rapport d'étape annuel sur l'efficacité de l'aide de la Commission européenne (le dernier rapport date d'avril 2010, SEC(2010) 422 final. Le rapport de 2011 est en préparation).
- Dans le contexte du **Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide**, l'Allemagne a participé au résumé de l'analyse des engagements urgents (Doc. 4, 5^e rencontre du Comité exécutif, 26 mars 2010, voir l'Annexe 2), à la deuxième phase de l'Évaluation de la DP et au troisième exercice fait dans le cadre de l'Étude de suivi de la DP.
- L'Allemagne concrétise son engagement envers l'amélioration de la responsabilité et de la transparence en coprésidant le Pôle C, « Aide transparente et responsable » du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, qui travaille avec une Équipe de travail sur la transparence, et en étant membre fondateur de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI). De plus, l'Allemagne participe activement aux débats entourant l'amélioration de la transparence dans le contexte de l'Union européenne (TR-AID).